



MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 FEVRIER 2023
N° 10

OBJET : Dossier de demande de subvention pour construction d'un garage

Date de la convocation :
19/02/2023

L'an deux mil vingt-trois, et le jeudi 23 février, à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA Jean-Dominique, 2^{ème} Adjoint.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Etaient présents : Monsieur COGGIA François, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine, Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur SPADA Sébastien, ANDREI Brigitte, AIUTI Dominique, RAFFALLI Louis, FENECH Carmel, PASSALACQUA Jean-Louis, ALFONSI Noëlle, LIBONATI Julie, ALZAPIEDI Antoine.

Nombre de membres
présents : 14

Nombre de votants : 15

Etaient absent : Monsieur LAPORTE Bernard.

Quorum : 08

Absent représenté : Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique.

Secrétaire de séance
Madame BIFFERALI
Martine

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

4 . Dossier de demande de subvention pour construction d'un garage

La Commune de Coggia ne possède aucun bâtiment permettant l'entreposage du matériel communal (outils, estrade, chaises et tables pour les événements...).

Le conseil municipal envisage donc la construction d'un local à proximité de la Mairie, au fond de la cour de l'ancienne école qui est souvent utilisée pour des événements festifs et associatifs.

L'opération consiste en la construction d'un local à usage mixte (entrepôt et garage) de 56 m² de 8,95 m de long sur 5,95m de large pour une hauteur de 2,50m. Cette construction sera revêtue de bois afin de s'intégrer dans un environnement boisé, et présentera en façade trois grandes portes basculantes.

Devis de la société SMC : 109 735,00€
Devis SIFI 15770,00 €
Devis KUS 8393,00 €

Plan de financement

Subvention DETR/DSIL	30 %	40 169,40
Subvention région	50 %	66 949,00
Part communale	20 %	26 779,60
	TOTAL HT	133 898,00 €

Considérant la nécessité de disposer d'un garage/entrepôt municipal

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 23/02/2023, a approuvé à l'unanimité

- la construction d'un garage/entrepôt à proximité.
- de déposer une demande de subvention de 40169,40 € auprès de la préfecture de Corse du Sud au titre de la DETR/DSIL
- de déposer une demande de subvention de 66949,00 € auprès de la Collectivité de Corse
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires.
- d'engager les crédits nécessaires au recouvrement de la part communale du plan de financement

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.

Le Maire
François COGGIA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000905-20230223-11-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 27/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation